FÉDÉRATION DES FINANCES

SECTION DES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES
DDFIP
DRDDI

COMPTE RENDU CHS-CT du 12 Juin 2017

Déclaration liminaire des élus FO-FINANCES 64 au CHS-CT du 12 juin 2017

Monsieur le Président,

Une fois de plus, les élus FO souhaitent dénoncer les conditions précaires auxquelles nos collègues doivent faire face au quotidien. D'aucuns pourront qualifier ces difficultés « d'organisationnelles » comme ce fut le cas pour la Trésorerie de Lescar, afin de balayer d'un revers de main les véritables problèmes. La réalité est plus simple, plus consternante et se traduit par un manque crucial de moyens humains et budgétaires.
Permettez-nous un zeste d'humour afin de signifier que La DGFIP est devenue un « citron ». A toujours plus presser les services, les postes, les agents, malheureusement il n'y aura plus que les pépins qui ressortiront.
Et pépins il y en a quelques uns ! Parlons-en……..en espérant que nous ne transformions pas en « orange » dans quelque temps;

► *Concernant les dégagements de fonds, pour quelle raison, si ce n'est sur « le sacro-saint autel des économies budgétaires » la Direction Départementale demanderait à 3 Chefs de Postes de procéder à des dégagements de fonds auprès de 3 autres Comptables distants entre 9 et 19 km. Ce peut être un risque inutile, non seulement pour le Chef de poste, mais également pour les agents du poste le remplaçant lors de ses congés , alors qu'il suffirait de doter ces 3 postes d'un système de vidéo surveillance. Certains peut être avanceront le coût inhérent à une telle opération ou plus encore l'obligation incombant à la fonction de Comptable de dégager les fonds , voire la discrétion du transport. Rappelons au passage d'une part qu'aucun comptable n'est demandeur d'une telle procédure de dégagement de fonds (déposant comme receveur des fonds), et d'autre part, qu'aucune agence de sécurité ne mettrait en pratique un tel dispositif sans véhicule blindé et vigiles armés .*
Nombre de projets sont bien souvent pris en charge par le CHS-CT alors qu'ils ressortent du financement courant relevant de chaque Direction. Pour une fois qu'il s'agit de la sécurité de nos collègues , nous espérons , Monsieur le Président, que, sans hésitation, vous prendrez en charge sur les crédits CHS-CT le coût de la mise en place d'un système de vidéo-surveillance pour ces 3 postes, qui par ailleurs ne font l'objet d'aucune perspective de restructuration de la part de la Direction Départementale et donc représente à long terme un investissement (pour ceux qui en douteraient).

►*Les représentants FO souhaitent également évoquer le sort de nombreuses Trésoreries, non concernées par les projets de restructuration remontés à la DG. Ces postes recensés au gré de nos visites ou des nombreuses sollicitations des agents interpellent et appellent de votre part, M le Président plus qu'une réponse, car la santé des agents est désormais en cause. Les voyants semblent au vert, mais c'est l'arbre qui cache la détresse des agents.*
L'énumération est faite par ordre alphabétique ,car dans ces circonstances, nous ne saurions établir une hiérarchie dans la souffrance et la détresse ressentie par nos collègues.

- La Trésorerie de Hendaye, poste frontalier, les agents vont être en grande difficulté, un départ à la retraite se fait jour. Des arrêts maladie, un burn out nous ont été signalés.Ils n'arrivent plus à gérer les tâches quotidiennes face à la masse de travail. Une demande collective de mutation a failli voir le jour. Les agents et le Chef de Poste ont beau se concerter les problèmes demeurent. Il y aura quand même, au final, une demande de mutation ;

- La Trésorerie de Nay ,7 emplois implantés, réels 2.9 agents cherchez l'erreur !!!!!!L'agent le plus expérimenté dans le poste dispose d'une ancienneté d'un an ; comme à Hendaye l'accueil guichet est très important. De plus, comme dans toute Trésorerie, les collectivités, les entreprises souhaitent que les dépenses soient visées en temps et heure et les élus sont très attentifs quant au recouvrement des produits locaux.

- La Pairie M le Président lors d'un précédent CTL vous avez reconnu l'importance et le travail qualitatif du visa de marchés. Il est significatif dans ce poste.Sachez que la Pairie va perdre au 01 -09-2017 tout le « staff »service dépense.
Sans compter un sous effectif d'une personne et un mi-temps thérapeutique, très peu d'équipe de dépannage jusqu'au 31/05/2017.
Bilan -3,5 au 01/09/2017.
- La Trésorerie de Pontacq 2 agents, 2 demandes de mutation. Le Chef de poste et les agents s'interrogent sur le devenir de Pontacq.
- La Trésorerie de Saint Palais , le nettoyage n'a pas été effectué depuis un an. Les agents doivent se procurer du papier toilette, des conditions de travail difficiles qui nous avaient déjà été signalées l'an passé par le Chef de Poste et les agents.

Nous arrivons, M le Président à des situations extrêmes, nous ne cessons de vous le rappeler. Seule la conscience professionnelle des agents et Chefs de postes font que le réseau n'a pas craqué……jusqu'à quand.
Face à ce manque de moyens et d'effectifs, nous savons par essence, que toutes les vacances ne seront pas comblées, que comptez-vous faire concernant ces postes ?
Que ce soit en dépenses ou en recettes la responsabilité du Comptable est entière et, pécuniaire.La Direction Départementale ne peut d'un côté rappeler à ces comptables leurs obligations d'obéissance, de loyauté,(exemple des dégagements) et d'un autre côté ne pas leur donner les moyens de fonctionner normalement , les abandonnant ainsi face aux élus et juges des comptes !
Nous évoquerons également le sort de nos 7 collègues de la TPMunicipale de Pau, qui eux aussi connaissent des problèmes de stationnement. Ils se garaient auparavant à Verdun et aimeraient bien être associés sur la base des critères que la Direction instaurera quant à l'attribution des places de parking et non pas en bout de course, s'il reste des places .
M le Président, nombre de nos collègues de la filière fiscale souhaiteraient disposer de plus amples informations sur les restructurations dont ils vont faire l'objet.
Les collègues de la Trésorerie de Lescar sont également dans l'attente de votre visite.

Enfin, Monsieur le Président, mais peut être allons nous en parler, vous aviez un temps évoqué la possibilité d'associer les OS à l'élaboration du règlement intérieur du Centre de Contact.
Qu'en est-il ?

En réponse à notre liminaire, le Président nous a précisé :

Qu'il n'obligera jamais un Chef de Poste à « dégager » des fonds sans accord de ce dernier. Il s'est engagé à effectuer les travaux de vidéo-surveillance sur les 3 postes.
Concernant les emplois, il souligne des situations « frictionnelles » induites par les départs à la retraite. Ces vacances se chiffrent à 30 ETP sur le département. Face à nos demandes insistantes il a rappelé que l'exercice des affectations au 01-09-2017 sera difficile.

Nous lui avons signalé qu'il y a avait également des situations de déficit structurel (ex Nay) , ainsi que des situations particulières (Hendaye), sans compter tous les postes à (-2) ou (-3) agents.
Les 7 agents de la TPM de Pau ont obtenu satisfaction sur la question des parkings, ils seront traités sur un pied d'égalité par rapport aux autres agents . Le Directeur nous a assuré qu'il y veillerait personnellement.
Concernant les restructurations la situation est au point mort. Le Directeur attend la fin de la période électorale pour contacter les différents élus.
Suite à notre relance, il nous a confirmé sa visite avant les congés d'été à Lescar.
Concernant le Centre de Contact, une fois que les agents seront installés les OS seront consultées en CTL sur le sujet du règlement intérieur.
Concernant Saint Palais la Direction ne comprend pas le non fonctionnement de la carte « frais de services » afin de se procurer du papier toilettes. La Direction nous a précisé que le Chef de Poste recevait ce jour un potentiel candidat pour effectuer le ménage.

1/ Le PV du 6 avril 2017 n'appelle aucune observation de notre part.

2/ Point sur la finalisation du transfert des activités de Tarbes entre les DR de Bayonne et de Toulouse.

Un point d'étape avait été réalisé le 01-11-2016 avec le transfert de la totalité de l'activité viticole sur Pau.La totalité du transfert sera opérée au 01/07/2017.

3/ Le Centre de Contact

Le Président se félicite des 48 emplois B et C avec 1A+ et 3A .Le service BIL s'est déplacé à Carcassonne le 04-04-2017 afin de cerner toutes les problématiques (casque à une oreille+ quelques casques à deux oreilles pour les agents qui en feraient la demande, agencement des bureaux). Il a fallu passer des commandes « hors marché » mais BIL a tenu face à la DG et BIL a obtenu !
Visiblement le matériel est au top, et l'apport extérieur en agents B et A est quasiment garanti selon le Président.
Optimisme non partagé par vos représentants FO qui craignent un manque d'effectifs au final.
Toujours est-il que les agents C (sortie d'école) feront l'objet d'un accueil…..le 31 juillet 2017.

4/ Le transfert de l'enregistrement au SPF

Tous les agents ont accepté de suivre la mission, dixit la Direction.Un protocole de liaison sera mis en place avant la fin juin entre les différents services impactés.
Pour la Direction il n'y a pas de modifications sensibles sur le quotidien des agents (même immeuble, même étage quasiment).Pas de modification sur les postes de travail.L'application Fidji sera étendue avec une remise à zéro des bases qui nécessitera une saisie complémentaire importante.
La prime « restructuration » afférente au volet reconversion professionnelle sera versée le mois suivant la fin de la formation sachant que l'agent doit rester 12 mois dans son service à compter de sa date de mutation (5jours 500€ ; 10j 1000€ ; + de 10j 1500€).

5/ La réorganisation des services chargés des missions domaniales et de la politique immobilière de l'État

La réforme du domaine est destinée à renforcer le volet de la politique immobilière et la gestion domaniale dixit la Direction.C'est l'affirmation de l'État propriétaire et la volonté de recentrer les évaluations domaniales sur des enjeux.Pour la Direction cette réforme est « auto-financée » Au niveau local 2 agents assureront le « front office ». Le « back office » étant assuré par Bordeaux.Les domaines récupèrent le département des Landes. Un collègue de Tarbes arrive en renfort. Même s'il n'y a plus d'antenne officielle à Bayonne un agent gérera le sud des Landes.

Il n'y aura pas de dotation supplémentaire pour indemniser les frais de déplacement !!!!!

6/ Examen des Registres Santé et Sécurité au Travail :

L'Assistant de prévention s'est déplacé sur le site de la Trésorerie d'Orthez, les différents problèmes signalés par les agents sont en voie de résolution, dixit la Direction.

Le recensement des fauteuils se poursuit (20 seront pris en charge sur le budget CHS-CT et autant voire plus par le BIL).

Concernant la DRDDI des mesures sonores ont été effectuées aux postes frontière de Biriatou et dans les Landes ne caractérisant pas une intervention particulière.

7/ Point sur les fiches de signalement :

Compte tenu du caractère confidentiel du sujet, nous dirons simplement que les interventions sollicitées par les agents avaient déjà été effectuées par vos représentants FO.

8/ Point sur les accidents de travail :

A signaler un lumbago suite à déménagement, une chute en formation professionnelle à Bordeaux et une au SIP de Pau Nord.

9/ Programme d'intervention 2017 du CHS-CT des Pyrénées-Atlantiques :

La dotation du CHS-CT est de 139 917 € pour 2017 . Les projets retenus sont les suivants :

- mise aux normes de la sécurité incendie de la chaufferie du SIP/SIE d'Orthez;

- pose et réparation des luminaires extérieurs Biarritz ;

- pose de luminaires extérieurs Bayonne Vauban ;

- l' acquisition de 10 pupitres pour le SIP d'Anglet est revenu sur la sellette après un premier rejet. Proposition de nos camarades de Solidaires que nous avons soutenu au motif que le CHS-CT peut également s'occuper de prévention en la matière. Cette proposition ne faisant pas l'unanimité, c'est donc à titre expérimental que ces pupitres seront financés ;

- renouvellement électriques des défibrillateurs ;

- isolation à l'aide de stores extérieurs au 29 rue Monpezat (pris sous réserve de l'accord de l'ISTT).

- pour les Douanes financement de gants de protection

La centralisation interrégionale de la fiscalité (TICE/TICC/TICGN) sera mise en œuvre avec avis préalable du CHS-CT 33 (2 ETP sur Bayonne 1 sur Bassens).

L'évolution du réseau prévention de la DIDDI se traduira par l'arrivée d'un chargé de mission en remplacement des conseillers de prévention .Il chapeautera les 3 Assistants de prévention.

10/ Questions diverses :

Vos élus FO sont intervenus sur deux sujets. Le premier, sur la mauvaise gestion de la fuite de gaz du 4 mai 2017 par les Services Préfectoraux.En effet, la DDFIP n'a reçu aucune consigne précise et les Responsables ont même dû aller rechercher l'information.

Le deuxième point est relatif à la TPM de Bayonne et au réaménagement du hall. BIL s'en est saisi, affaire à suivre !

Une motion a été adoptée pour remettre le sport au goût du jour à la DRDDI ;

Vos représentants FO-FINANCES 64 à ce CHSCT
Jean-Philippe ALTHAPE - Titulaire (DDFIP Pau)
Sonia PUCHEUX – Titulaire (BSI Pau)
Jean BERNET – Suppléant (Trésorerie Oloron-Sainte-Marie)
Mylène RIBOT – Suppléante (BSI Pau) Elian LARREY expert (SIE Bayonne)